

6460 Altdorf, 16. Novembre 2007 / pH

Confirmation

L'université Educatis est légitimée par le canton d'Uri, à partir du décret cantonal jusqu'au 31.12.2016. Représentant de l'université est la Fondation Educatis. Elle a obtenue le droit à concéder des titres académique (Bachelor, Master, PhD, DBA und Dr. oec.) qui sont légitimés en Suisse entière.

L'université est contrôlée par le "Erziehungsrat" du canton d'Uri et est obligée à rapporter régulièrement de leurs activités. L'Université remplit les critères de qualité et les décrets.

Elle offre des séminaires et des programmes d'études à un niveau académique élevé. Le canton d'Uri supporte le concept de la Fondation Educatis sans restriction.

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.

Bildungs- und Kulturdirektion



Josef Arnold, Regierungsrat